

REUNION  
25 septembre 2013

\*\*\*\*\*

« RIVE DROITE/CŒUR DE VILLE »

**A - VIE QUOTIDIENNE**

B/19/13

Rue Littré, quand débiteront et finiront les travaux ? Peut-on installer un distributeur de sachets canin dans cette rue ?

Réponse :

Les travaux d'aménagement de cette rue débiteront courant troisième trimestre 2013, par la réfection des divers réseaux. Les travaux de revêtement viendront en continuation.

Concernant le rajout d'un distributeur de sacs pour déjections canines, nous estimons que du fait de la proximité avec la place Blanqui (où il existe déjà un distributeur) cette intervention nous semble inopportune.

B/20/13

Place Blanqui, un mur a été sali par du crépi.

Réponse :

Le mur sali par du crépi a été nettoyé.

B/21/13

Rue de la Glacière, quelle est la date de début et fin des travaux ? Peut-on mettre des conteneurs enterrés ?

Réponse :

Les travaux en cours doivent s'achever fin juin, pour la mise en conformité des réseaux humides. Une réfection provisoire de la chaussée est prévue en continuation.

Les travaux de revêtement définitifs (béton désactivé et pavés) sont programmés pour fin 2013.

Par contre, l'implantation de containers enterrés n'est pas envisageable dans cette rue du fait de la faible largeur et de l'encombrement des sous sols par les différents réseaux.

L'implantation d'un tel dispositif est toutefois prévu dans le cadre de l'aménagement de la place Molière (fin 2013).

B/22/13

Rue Jacques Roux, il faudrait enlever une barrière de sécurité apparemment oubliée, et en face un panneau dépasse dangereusement dans la rue.

Réponse :

La barrière de chantier a été évacuée, et le panneau dangereux a été supprimé.

B/23/13

Sur le Pont des Maréchaux, la plaque de dilation côté canalet se relève dangereusement.

Réponse :

La plaque de protection du joint de dilatation coté avenue Raymond Pitet a été refixée.

B/24/13

Revoir le dallage de la place du Jeu de Ballon.

Réponse :

Le dallage de la place a été remis en état (mise en œuvre de béton), à l'intersection avec la rue Ernest Renan.

B25/13

Rue Terrisse, au niveau du numéro 17, l'éclairage enlevé pendant les travaux n'a toujours pas été remis. Les câbles EDF devant l'immeuble sont décrochés du mur. Peut-on également fixer par un socle le conteneur ?

Réponse :

Le point lumineux, à hauteur du n°17 a été repositionné.

L'entreprise en charge des travaux a été priée de remettre les câbles en place à l'issue de son intervention.

Un socle pour container sera mis en place à l'intersection avec la rue Saint Vénuste, fin septembre.

B/26/13

Etat des trottoirs et sécurisation du nouveau passage piéton rue Victor Hugo : (pouvez-vous mettre en place un RDV avec M ANTCZAK Patrick 04 67 77 35 58) ?

Réponse :

L'intervention souhaitée pour sécuriser le nouveau passage pour piétons a été effectuée.

Un rendez-vous sur site a été pris avec Mr ANTCZAK pour évoquer l'état des trottoirs sur cette voie.

**Espaces verts :**

B/31/13 :

L'espace vert Quai Commandant réveille bordant la piste cyclable a besoin d'être revu (arrosage, replantation et nettoyage des ronces).

Une intervention a été effectuée en juin par les services de la CAHM, au niveau des espaces verts bordant la piste cyclable.

<b>Relevé de doléances durant la réunion</b>
--

CQ :

Rue de la Digue, pourriez-vous combler des fossés après les avoir busés, afin de créer du stationnement ?

CQ :

Rue Saint Sever, devant l'église, des particuliers enlèvent les poteaux afin de stationner.

CQ :

Place Cassagne, le magnolia a disparu.

CQ :

Pouvez-vous demander au SICTOM de nettoyer les conteneurs mis à dispositions des plaisanciers, Avenue Raymond Pitet (devant l'Hôtel Riquet) ?

CQ :

Pouvez-vous remettre des bancs le long du canalet ?

CQ :

Place de la Glacière, pouvez-vous supprimer le conteneur puisque nous avons un conteneur enfoui ?

CQ :

Plan Cécile, il y a toujours du stationnement sur cette place.

Monsieur DUVAL souhaite que la mise en place d'un gendarme couché soit étudié au niveau du passage piéton sur la route de Bessan.

Monsieur FREY demandera aux services du Conseil Général de contacter Monsieur DUVAL.

CQ :

Sur la route de Bessan, un panneau publicitaire a été implanté, pouvez-vous nous dire si une autorisation a été donnée ?

CQ :

Les primeurs le long de la route, doivent-ils démonter les cabanes ?

CQ :

Pourriez-vous mettre un sens interdit ou mettre la voie en sens unique, de la Rue Kleber en direction de la promenade ?

CQ :

Rue Barbès, la bande STOP n'est pas accompagnée du panneau.

CQ :

Pourriez-vous prendre un arrêté municipal interdisant les feux sur la voie publique ?

CQ :

Rue Michelet, la borne est souvent en panne.

CQ :

Rue de la Glacière, depuis les travaux, l'eau rentre dans la maison numéro 13

### **SECURITE, Monsieur LAROSE :**

Fait état des différentes interventions.

. Infractions au code de la route : contrôles routiers, mise en fourrière, accidents, incendies, gens du voyage, cambriolages, diverses dégradations, ivresse sur la voie publique, problème de voisinage, squats, troubles de l'ordre public, nuisances sonores...

### **SECURITE:**

B/27/13 :

Place Blanqui, peut on programmer pour le budget 2014 (ou même avant) l'installation d'une caméra ?

Réponse :

Votre demande concernant la mise en place d'une caméra de vidéosurveillance, a été prise en compte, dans l'attente des décisions de l'Autorité Municipales pour la création de nouvelles installations.

B/28/13 :

Où en est la réparation de la caméra Quai Commandant Réveille au niveau de Méli Mélo ?

Réponse :

La caméra de vidéosurveillance est à nouveau opérationnelle.

B/29/13 :

Place du Marché, en face l'église, une voiture 306 rouge 3687 ZL 34 semble abandonnée depuis plusieurs mois.

Réponse :

Le véhicule 306 rouge immatriculé 3687 ZL34 a été évacué.

B/30/13 :

Rue Victor Hugo, devant le bureau de tabac, la nouvelle réglementation (stop, séparation et ralentisseur) est peu respectée. Un contrôle est nécessaire.

Réponse :

Des contrôles réguliers sont effectués par la PM, à hauteur du carrefour modifié, face au bureau de tabacs.

## **B – PROJETS MUNICIPAUX**

*Présenté par Didier SAIGNES*

### **Place Molière – Point voirie La glacière**

Afin de consolider le positionnement culturel du Cœur de Ville la Municipalité a choisi d'introduire au cœur de la Cité des services publics générateurs de flux et d'activité tel que l'office du

tourisme ou encore le site des métiers d'art. Ainsi, elle a pris le parti de réhabiliter un ensemble immobilier ancien à forte valeur ajoutée patrimoniale : l'Ilot Molière. Cette opération n'aurait pas été complète sans la réhabilitation des espaces publics adjacents à savoir la place Molière et les rues connexes (notamment la rue de la Placette et la rue de la Glacière).

Cette réhabilitation a démarré en 2012 par la mise aux normes complète des réseaux humides et la réfection du revêtement de la rue Molière. Elle s'est poursuivie en 2013 par la réhabilitation des réseaux humides et des revêtements de voirie des rues de la Placette et de la Glacière. Les travaux de réseaux sont actuellement terminés et les travaux de mise en œuvre des revêtements pavés et béton désactivé vont démarrer sous quinzaine ce qui devrait permettre une finition pour la fin octobre.

La troisième et dernière étape est constituée par la reprise complète de la Place Molière. Afin de privilégier l'échange, le lien social et la convivialité ainsi que les modes de cheminement doux le choix a été fait de piétonner la place. Les travaux devraient démarrer fin d'année 2013 une fois les rues Placette et Glacière achevées. Sont programmées la mise aux normes et l'effacement des réseaux secs, la mise aux normes des réseaux d'eaux usées, la mise en place d'un container enterré et la réfection complète du revêtement de la place en pavés et béton désactivé et espace vert central. Le coût global de cet aménagement est évalué à 365 000 € (voirie – réseaux secs 265 k€ et réseaux humides 100 K€). Le dossier de consultation des entreprises est finalisé et la mise en concurrence des entreprises va démarrer d'ici la fin du mois.

#### CQ :

Rue Cassan, les eaux usées s'écoulent dans les caniveaux malgré les travaux Rue d'Embonne.

*Présenté par Didier SAIGNES*

#### **Rue Ernest Renan**

La Ville d'Agde s'est engagée dans un projet de réaménagement de l'espace public de la rue Renan. Plusieurs propositions ont été présentées. Pour mémoire, à l'issue de cette concertation, l'aménagement envisagé prévoit :

- La mise à plat de profil général de la voie ;
- la réfection complète avec mise aux normes accessibilité des trottoirs en béton désactivé avec intégration de bandes structurantes en pavés basalte ;
- La réfection complète en enrobé noir de la chaussée avec mise en conformité à 3,5 ml de large ;
- La redistribution des places de stationnement (côté gauche en allant vers le cœur de ville), leur revêtement en béton désactivé ;
- La création d'un plateau traversant en béton désactivé au carrefour avec les rues Brescou et du 11 novembre ;
- L'intégration de deux dispositifs de containers enterrés ;
- La création d'espaces verts qui seront constitués de deux types de sujets :
  - Des arbres avec entourage en pavé basalte ;
  - Des vasques sur mâts implantés le long des façades permettant d'accueillir des végétaux tombant. Concernant les arbres, un sujet est positionné à chaque extrémité de la rue puis les autres sont répartis au centre de part et d'autre de la chicane dessinée par la chaussée. Les vasques sont quant à elles distribuées le long des façades. Cette implantation a été optimisée de façon à tenir compte de l'emplacement des stationnements, des entrées de commerces, des entrées de particuliers et des garages.

L'enveloppe consacrée à cette opération est de 400 000 € TTC. Les travaux de réseaux d'assainissement et d'eau potable seront quant à eux financés sur les budgets annexes.

En matière de planning, la consultation des entreprises est achevée. Les marchés devraient être notifiés sous quinzaine aux lauréats. Le démarrage des travaux est programmé pour la deuxième quinzaine du mois d'octobre sachant que les entreprises ont 1 à 2 semaines de préparation.

Un plan de circulation tenant compte des différentes phases du chantier sera proposé et communiqué aux riverains dès qu'il sera validé de manière définitive. L'accès aux commerces, le maintien des circulations (piétonne, livraison, secours, engins de collecte des ordures

ménagères...), la communication avec les riverains (médiateurs, astreintes et numéro vert mis en place par les entreprises) et la réduction des délais ont été des critères prépondérants dans le choix des entreprises.

**CQ :**

Pourriez-vous mettre des bornes sur le parvis de la chapelle d'Anatole France afin d'éviter le stationnement ?

*Présenté par Didier SAIGNES*

**Parking Moulin des Evêques**

Pour répondre à la nécessité d'augmenter le nombre de places de stationnement en entrée de ville, il est envisagé la création d'un parking d'environ 260 places sur un emplacement réservé du POS d'une surface d'environ 8 000 M<sup>2</sup> (opération N° 51). Le parking sera accessible en entrée et en sortie par l'avenue du 8 mai 1945 et une sortie piétonne sera possible par le chemin de la Vallée.

La situation dans laquelle intervient ce projet de création d'un parking à proximité du centre-ville est caractérisée par trois éléments structurants : la forte affluence des visiteurs, notamment en période estivale, le manque récurrent de places de stationnement et l'aménagement du parvis du « Moulin des Evêques » et d'un parking sur l'ancien site de la Croix Rouge.

Le projet comprend principalement les travaux suivants :

- Confortement du mur de clôture existant
- Création des voies de circulation
- Création des places de stationnement pour véhicules légers/personnes à mobilité réduite
- Création d'un chemin piétonnier en pourtour du parking
- Création de passages piétons sécurisés pour la traversée du parking
- Création d'espaces verts avec maintien des arbres remarquables existants
- Création du réseau d'eaux pluviales
- Création du réseau d'éclairage

Les travaux sont prévus en 2014 pour un montant estimé de 800 000 euros TTC.

**Présents :**

M FREY, M BANCAREL, M SAIGNES, M HERAL, CHAUDRON, M LAROSE, M AZEMA, M DURBAN, Mme Gaëlle HOAREAU (Directrice du centre social Louis vallière).

**Représentants du comité de quartier :**

Mme ABEL, M ANDRIEU, M BAYSSE-CHOQUE, M BENTAJOU, M BOREL, M COUTURIER, M DEGRANGE, M DUVAL, Mme MALVESY, Mme SURJOU.

**Absents excusés :**

Mme BELAMAN.

**Absents :**

M MINANA, M SENABRE, M TOULLIOU.